SYNDICAT GENERAL FORCE OUVRIERE
DES PERSONNELS DES HOSPICES CIVILS DE LYON

: 27, rue Victor Hugo 69002 Lyon
☎ : 04.78.37.19.13 ou 04.78.37.77.27
Fax : 04.78.37.21.04 - E. mail : syndicatfohcl69@gmail.com

RESPECT de La VIE PRIVEE et RAPPEL SUR REPOS

De nombreux agents se voient sollicités téléphoniquement par leur encadrement, lorsqu' ils sont en repos pour effectuer des changements de planning.

Aucune disposition règlementaire ne permet d'obliger les agents (hors agents d'astreintes et Plan Blanc) à communiquer à leur employeur le numéro de téléphone de leur domicile personnel

En dehors de la situation exceptionnelle de catastrophe sanitaire, l'agent hospitalier, le salarié en repos quotidien ou hebdomadaire, ou en congés, n'est pas à la disposition de son employeur. Il a droit au respect de sa vie privé et ne peut pas être dérangé sans qu'il soit porté atteinte à ce droit.

C'est pourquoi nous portons à votre connaissance la liste des agents qui exige le respect de leur repos, **ce que soutien Force Ouvrière**

Hors catastrophe sanitaire, je vous demande, Madame La Directrice Générale, de ne pas me solliciter sur mon téléphone personnel lorsque je suis de repos. Dans tous les autre cas, et quelle qu'en soit l'urgence, veuillez attendre mon retour à mon poste de travail.

NOM	*PRENOM*	*Signature*